



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

De biomasse... à biomascarade : L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec analyse le document et pose ses constats

Québec, le 15 mars 2012. Le 2 novembre dernier, Greenpeace a publié un rapport portant sur l'utilisation de la biomasse forestière à des fins énergétiques au Canada. Sous la plume de Nicolas Mainville, «De biomasse... à biomascarade» réclame un moratoire sur les nouveaux projets de biomasse et une révision des projets et politiques existants. L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec présente une analyse du rapport de Greenpeace, pris dans le contexte québécois. Il dévoile une série de constats objectifs relativement à l'exploitation et l'utilisation de la biomasse forestière à des fins énergétiques au Québec.

Les principaux constats :

- Au départ, le rapport *De biomasse à... biomascarade* est une adaptation québécoise de la version canadienne anglaise du document « *Fuelling a BioMess* ». Cette adaptation (non une traduction) crée une distorsion dans le propos.
- L'utilisation de la biomasse forestière au Québec diffère considérablement du portrait des autres provinces canadiennes, à l'exception de celui du Nouveau-Brunswick ;
- Les comparaisons entre biomasse, charbon et gaz naturel sont basées sur la prémisse que le bois est brûlé pour faire de l'électricité, sans cogénération et avec un rendement faible. Cette situation particulière de consommation de biomasse ne prévaut pas au Québec
- Il n'y a pas « *d'extraction à grande échelle de la biomasse forestière pour la production d'énergie* » au Québec. A ce jour, seulement 6 800 tonnes métriques anhydres (tma) de biomasse ont trouvé preneur en trois ans, sur les terres publiques du Québec, sur une possibilité annuelle de 3,7 millions de tma.
- Pour ce qui est de la biomasse attribuée, le *Guide d'information à l'intention du promoteur (Québec)* spécifie que l'entente n'autorise que la récolte des cimes et des houppiers. Les attributions, d'une durée maximale de cinq ans, ne doivent comprendre aucun bois marchand sur pied ni souches ni racines.



COMMUNIQUÉ

- Au Québec, les modalités de récolte et d'attribution font l'objet d'un encadrement très strict, il en va de même du choix des sites admissibles à la récolte afin de protéger la biodiversité et la fertilité des sols.
- On ne peut pas dire que la récolte de biomasse se fait « ...sans consultation publique ni balises environnementales ». Au Québec, les projets d'extraction de la biomasse forestière sont discutés régionalement, au sein des CRÉ(s), dans le respect des possibilités établies;
- Le Québec répond, quasi en tous points, à l'utilisation de résidus de transformation pour la production de chaleur à petite échelle et de façon locale, tel que souhaité par Greenpeace.

L'analyse de l'Ordre a permis de mettre en lumière que le Québec fait office de leader dans le développement de sa filière bioénergétique forestière, dans le respect des grands principes de durabilité écologique. Les projets visant la conversion locale de biomasse à des fins de chauffage résidentiel ou institutionnel constituent l'option qui semble la plus viable des points de vue écologique, économique et social.

« Le rapport de Greenpeace aura eu le mérite de susciter une réflexion salutaire sur ce sujet car dans ce dossier, les décisions qui se prennent aujourd'hui auront des répercussions sur l'héritage que nous laisserons à nos enfants et aux générations futures. Sachant ce qui se passe dans les autres provinces canadiennes, ce serait toutefois une erreur de baisser sa garde et de ne pas faire preuve de vigilance à l'égard des projets en cours et à venir au Québec », de déclarer le président de l'Ordre, M. Denis Villeneuve, ing.f.

Le document *L'utilisation de la biomasse forestière à des fins énergétiques au Québec : analyse et constats* est disponible à l'adresse suivante : www.oifq.com/fr/actualites

- 30 -

Source :

François-Hugues Bernier, ing.f.
Directeur des communications et de la foresterie
Tél.: (418) 263-5076
Courriel : francois.bernier@oifq.com

Porte-parole:

M. Denis Villeneuve, ing.f.
Président
Tél. : (418) 261-4360